

Commune de CRAVANT
COMPTE RENDU SOMMAIRE
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 05 MARS 2020

SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des demandes de subventions respectives des associations communales et intercommunales, a décidé le versement des montants suivants après le vote du budget primitif : Ecole de Musique de Cravant-Villorceau 9 000.00€ - UNRPA de Cravant 250.00€ - Sports et Loisirs de Cravant 1 000.00€ - Société Musicale de Cravant-Villorceau 1 300.00€ - CLIC Relais Entour'Age 250.00€ - Le Souvenir Français 50.00€ - ACPG/CATM 50.00€ - Les Amis de l'Orgue de Cravant 250.00€ - Comité des Fêtes de Cravant 500.00€.

BUDGET PRIMITIF 2020

Budget principal de la commune et Budget annexe « Eau - Cravant »

Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2020 présenté pour le budget principal de la commune de Cravant, pour :

-	Dépenses et recettes de fonctionnement ...	691 365.00 €
-	Dépense et recettes d'investissement	257 455.00 €
	Soit un total général de	948 820.00 €

Le budget principal du budget annexe « Eau – Cravant est également approuvé pour :

-	Dépenses et recettes de fonctionnement ...	233 640,00 €
-	Dépense et recettes d'investissement	199 088,00 €
	Soit un total général de	432 728.00 €